

# MAIRIE DE NOUVOITOU

## CAHIER DE CHARGES AGENDA 21 :

### Développons -pérennisons la biodiversité

#### 1 COMMISSION(S) DE REFERENCE :

Environnement- TVTB (A21)

Référent :

Marie Paule ANGER

Désignation du PROJET :

Dans un 1<sup>er</sup> temps cet atelier cible les terrains de la Bondy et du Gué du saule récemment acquis par la commune .....

Il s'agit pour l'atelier de déterminer un programme d'action permettant de faire de ces 2 sites un modèle pour la reconquête et la pérennité de la biodiversité. Les espaces concernés seront étudiés par l'atelier avec l'appui de partenaires sélectionnés (ex : LPO) et le plan d'action devra couvrir tous les volets relatifs à la biodiversité, la circulation des personnes, la préservation des zones humides et des sites, la sensibilisation, l'observation, la pédagogie et un secteur sera réservé plus particulièrement aux animations scolaires. ....

Origine du besoin : Programme municipal

Nouveau projet

Demande de la population

#### 2 EXPRESSION DU BESOIN :

##### 2.1 Descriptif sommaire

#### Atelier 16 « Développons -pérennisons la biodiversité »

<b>Faune</b>	Faire un inventaire sur les 2 sites Mettre en place les actions de préservation
<b>Flore</b>	Faire un inventaire sur les 2 sites Mettre en place les actions de préservation
<b>Trame verte</b>	Conforter la trame verte Plantation bords de l'Yaigne et autres Verger conservatoire Protection des espaces boisés

# MAIRIE DE NOUVOITOU

## CAHIER DE CHARGES AGENDA 21 :

### Développons -pérennisons la biodiversité

<b>Zones humide – MNIE Protection de l’Yaigne</b>	Préservation des espaces concernés et identification- mise en valeur
<b>Circulation des personnes</b>	Respect des lieux – sécurisation des chemins existants
<b>Sensibilisation- pédagogie- observation</b>	Identification des lieux et des particularités- lieux de repos ou de piquenique Observatoires- fiches techniques Aspects historiques
<b>Activités pour les enfants</b>	Définir le cadre - convention
<b>Sécurité - préservation</b>	Interdire la chasse Clôture ?

## 2.2 La Méthode

- 1 Analyse de l'existant : Les 2 sites- La réglementation**
- 2 Définir le programme- Etablir le budget-Déterminer les ressources nécessaires (dont partenaires)**
- 3 Mise en place du plan d'action structurel**
- 4 Mise en place du plan d'action pour la gestion du site**
- 5 Définir les indicateurs**
- 6 Retour d'expérience**

## 2.3 Les contraintes (exemple interface avec un autre dossier)

Commission chemin et TVTB

## 2.4 Autres données à prendre en compte (réglementation- SCOT, PLUI, PLH..... technique...)

Être source de proposition pour l'évolution de ces règlements .....

.....

.....

**MAIRIE DE NOUVOITOU**  
**CAHIER DE CHARGES AGENDA 21 :**  
**Développons -pérennisons la biodiversité**

.....  
**2.5 Contexte- enveloppe financière** .....

Budget à définir sur le court et long terme (Progressivement) .....

Appui de Rennes Métropole attendu .....

.....

.....

.....



**APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES PAR LE BUREAU**

3.1 Date de la réunion de Bureau et noms des participants :

3.2 Décision du bureau (commentaires éventuels)

3.2 Moyens mis à disposition/budget

A définir au cas par cas – prévoir une enveloppe budgétaire annuelle

3.3 Délais souhaités/ Phasage

Etudes sur le bocage réalisées (DMEAU) – en attentes des décisions sur les échanges entre agriculteurs et propriétaire



**4 LISTE DE MEMBRES DE L'ATELIER**

Président(e) : MP ANGER

Elus : JM LEGAGNEUR – A BROSSAULT-

Citoyens/Associations/acteurs économiques : 10 / 12